

## MERITE SENIORS 2011

### Règlement Général

Le Mérite Seniors est ouvert à tous les licenciés seniors de la Fédération Française de Golf. Sont considérés comme Seniors tous les licenciés dont la date anniversaire de leurs 55 ans pour les Messieurs et 50 ans pour les Dames est au plus tard la veille du premier tour d'une compétition prise en compte.

### Compétitions prises en compte

Les épreuves permettant aux licenciés de marquer des points dans le Mérite Seniors sont toutes les épreuves comportant au minimum 2 tours de stroke play, figurant sur le calendrier national Seniors jouées en France: Pour les épreuves nationales par équipes y compris les Promotions Interrégionales, seuls les joueurs ayant joué les 2 tours pourront marquer des points dans le Mérite Seniors.

Une épreuve initialement prévue sur au moins 2 tours et ramenée à un tour à la suite d'intempéries ou circonstances exceptionnelles est tout de même prise en compte pour les Mérites Seniors.

### Principe du glissement sur une année

Le Mérite prend en compte une période de 52 semaines en "glissant" de semaine en semaine. C'est à dire qu'une fois la première semaine de janvier 2011 écoulée, les points obtenus la première semaine de janvier 2010 disparaissent du Mérite.

### Conditions d'accès et finalité

Pour apparaître au Mérite Seniors, chaque joueur doit marquer au minimum 2 fois des points tout au long de la période de référence (52 dernières semaines).

### Mise à jour du Mérite Seniors

Les Mérites Seniors Dames et Messieurs seront mis à jour chaque semaine après réception du fichier exportation Elka de la compétition. On pourra suivre l'évolution de ce mérite sur la rubrique Seniors du site internet de la FFGolf.

### Classification et poids relatif des compétitions

La classification des tournois par catégorie est évolutive d'année en année en fonction du niveau de chaque compétition. Selon la catégorie du tournoi, le nombre de places attribuant des points et les points affectés à chaque place est variable et font l'objet des grilles d'attribution de points établies dans les annexes 1 et 1bis.

### Modalités de calcul pour le Mérite Seniors

Le classement du Mérite Seniors sera établi en faisant la moyenne des 5 meilleures performances (en points) réalisées sur la période de référence (période glissante des 52 dernières semaines). Dans le cas où un joueur n'a pas marqué 5 fois des points, sa moyenne sera quand même établie sur la base de 5 tournois.

Partage des points : Les joueurs ayant réalisé un score identique (y compris pour la première place) partageront le cumul des points attribués à chaque place.

Les catégories des tournois sont numérotées de 6 à 10. Toutes les catégories distribuent des points en fonction de leur importance selon les grilles établies en annexe 1 et 1 bis.

## Calcul de la catégorie d'une épreuve seniors

### Principes pour une épreuve fédérale dont la catégorie est à calculer

**La catégorie d'une épreuve est calculée à partir de 4 joueuses pour les dames et 12 joueurs chez les messieurs. Si ces nombres ne sont pas atteints, l'épreuve ne rapporte aucun point pour le Mérite Seniors.**

La catégorie est attribuée en fonction du nombre de points rapportés par l'épreuve.

Ce sont les joueurs ayant rendu un score valide lors du 1<sup>er</sup> tour qui sont pris en compte dans le calcul de la catégorie. Les joueurs forfaits ou disqualifiés lors du 1<sup>er</sup> tour ne sont pas comptabilisés.

Pour les messieurs, les 30 meilleurs index de la compétition rapportent selon le tableau ci-dessous un certain nombre de points. L'addition de ces points déterminera la catégorie de l'épreuve.

Pour les dames, les 15 meilleurs index de la compétition rapportent selon le tableau ci-dessous un certain nombre de points. L'addition de ces points déterminera la catégorie de l'épreuve.

### Points rapportés par joueur

index arrondi Messieurs	3 et mieux	4	5	6	7	8	9	10
<i>Points</i>	11	9	7	5	4	3	2	1

Index arrondi Dames	4 et mieux	5	6	7	8	9	10	11
<i>Points</i>	11	9	7	5	4	3	2	1

### Catégories en fonction du nombre de points obtenus

<i>Messieurs</i>	Catégorie	<i>Dames</i>
Moins de 36 points	<b>10</b>	Moins de 11 points
De 36 points à 65 points	<b>9</b>	De 11 points à 30 points
De 66 points à 125 points	<b>8</b>	De 31 points à 50 points
De 126 points à 215 points	<b>7</b>	De 51 points à 100 points
Plus de 215 points	<b>6</b>	Plus de 100 points

Les Grands Prix Seniors, les Internationaux de France, et les Championnats de France étant des épreuves sélectives pour les équipes de France, font l'objet d'un règlement particulier qui a un calcul de points et de catégories spécifiques. En revanche, pour le Mérite Seniors, les points enregistrés lors de ces épreuves sélectives seront ceux repris dans ce règlement général.

## Annexe 1 : grille des points pour les places obtenues en stroke play Dames

Place	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 9	Cat. 10
1	220	135	80	50	30
2	165	101	60	38	23
3	132	81	48	30	18
4	110	68	40	25	15
5	94	57	34	21	
6	77	47	28	18	
7	66	41	24	15	
8	55	34	20	13	
9	44	27	16		
10	39	24	14		
11	35	20	12		
12	35	20	11		
13	35	20			
14	35	20			
15	35	20			
16	25	10			
17	25				
18	25				
19	25				
20	25				

## Annexe 1 bis : grille des points pour les places obtenues en stroke play Messieurs

Place	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 9	Cat. 10
1	220	135	80	50	30
2	165	101	60	38	23
3	132	81	48	30	18
4	110	68	40	25	15
5	94	57	34	21	13
6	77	47	28	18	11
7	66	41	24	15	9
8	55	34	20	13	8
9	44	27	16	10	
10	39	24	14	9	
11	35	20	12	8	
12	35	20	11	7	
13	35	20	10		
14	35	20	8		
15	35	20	8		
16	25	10	7		
17	25	10	6		
18	25	10	5		
19	25	10	5		
20	25	10	5		
21	15	5			
22	15	5			
23	15	5			
24	15	5			
25	15	5			
26	10				
27	10				
28	10				
29	10				
30	10				
31	5				
32	5				
33	5				
34	5				
35	5				